

## TARIFS DES SALLES DU TEMPLE D'AUTEUIL

**2024-2025**

### OCCUPATION COMMERCIALE (copropriétés, autre société)

Forfait de 3h (AG, réunions, etc.)

◆ Salle Bertrand :	345 €
◆ Salle Palissy :	255 €
◆ Salle Cultuelle :	570 €
◆ Salle de la Tribune :	255€

Heure complémentaire (tarif horaire)

◆ Bertrand :	115 €
◆ Palissy :	85 €
◆ Cultuelle :	190 €
◆ Tribune :	85 €
◆ Hall :	50 €

**Pour toute demande concernant un accès aux personnes à mobilité réduite, veuillez nous contacter au secrétariat ([secretariat@erf-auteuil.org](mailto:secretariat@erf-auteuil.org)).**

### CONCERT SALLE CULTUELLE + TRIBUNE

◆ Concert + raccord (forfait 3h):	510 €	◆ Piano Kawai quart de queue :	100 €
◆ Enregistrement journée entière :	650 €	◆ Accord du piano par nos soins :	80 €
◆ Répétition générale (2 à 3 h) :	140 €	◆ Heure complémentaire :	130 €

### REGLEMENT

Toute **réservation ne sera validée qu'à réception du paiement**. Pour les virements, merci de bien noter dans le libellé le **numéro de la facture**.

A l'attention de l'ACERA

IBAN : FR76 3006 6106 3700 0202 2170 133

### ANNULATION

- Si l'annulation a lieu dans les 15 jours précédant la date de location : elle sera comptée 1/3 du tarif. Par ailleurs, si l'annulation a lieu moins de 72h avant la date de location, les frais de réservation ne seront pas remboursés.
- Pour annuler une salle, vous devez obligatoirement envoyer un mail à l'adresse du secrétariat en précisant : le nom de la salle, la date de votre réservation, le nom de la copropriété concernée, et le syndic responsable. Tout mail ne précisant pas ses éléments ne sera pas pris en compte.
- Tout paiement non effectué dans les 15 jours après la date de réservation fera l'objet d'une relance systématique tous les 7 jours.
- Tout paiement non effectué dans les 60 jours sera imputé d'un forfait de 10% du montant global en pénalité.